

L'internaute philosophe (1) : courriel sans réponse

Chroniques

Posté par: Michel Elie

Publiée le : 4/1/2005 8:58:20

Vous découvrez l'internet et commencez à envoyer des courriels à des destinataires ou à des listes de destinataires, et puis c'est le blanc : pas de réponse. Que se passe-t-il ? Vous vous inquiétez : Avez-vous fait une erreur de manipulation ? Vos correspondants ont-ils été choqués par votre message et devez-vous interpréter leur non-réponse comme une marque de désintérêt, de désapprobation, une volonté de rompre le dialogue, ou au contraire l'indication qu'ils n'ont pas d'objection sur son contenu ?

En fait, ils peuvent aussi n'avoir pas reçu ou lu votre message, être absents, en vacances, n'avoir pas relevé leur courriel, l'ayant perdu par une fausse manœuvre, avoir changé d'adresse courriel (certains changent tous les mois sans toujours se préoccuper de prévenir leurs correspondants à moins que ce ne soit un moyen de se débarrasser), avoir renvoyé leur réponse à une mauvaise adresse, ne pas vouloir laisser de trace écrite de leur réponse ;

Un jour vous découvrez la possibilité de demander un accusé de réception : sauvé ?

Eh bien non, car vous réalisez vite que si certains acceptent de faire ainsi savoir qu'ils ont bien lu vos messages d'autres s'y refusent catégoriquement, considérant que c'est une manifestation de défiance à leur égard. L'accusé de réception signifie seulement que le message a été pris en compte, mais pas nécessairement ouvert ; certains logiciels de messagerie peuvent être programmés pour répondre systématiquement positivement à toute demande d'accusé de réception ; d'autres au contraire ignorent cette fonction et ne la transmettent même pas à l'utilisateur ;

Toutes ces expériences et réflexions vous auront néanmoins permis d'acquérir une certaine philosophie, de ne pas privilégier une hypothèse de non-réponse sur une autre : lorsque vous avez vraiment besoin d'une réponse qui ne vient pas, désormais vous prenez votre téléphone et avez vite fait de déterminer la bonne interprétation de la non-réponse de votre correspondant ;

Michel Elie, 2 janvier 2005